

Auxiliaire de vie sociale

L'auxiliaire de vie sociale permet le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Il veille à leur bien-être et les aide dans les actes de la vie quotidienne. Souvent employé par une association ou une mairie, il travaille en autonomie.



Les formations en Auvergne-Rhône-Alpes

[216](#)

formations à venir

Les offres d'emploi aujourd'hui en Auvergne-Rhône-Alpes

- [Assistance auprès d'adultes](#)

Pour élargir votre recherche :

[Les métiers de l'intervention sociale](#)

Rendez-vous sur [Cleor Auvergne-Rhône-Alpes](#) pour obtenir des informations sur les conditions d'emploi de ce métier : potentiel d'embauche, salaire, types de contrat, entreprises présentes autour de votre lieu de recherche, ...



Description métier

Activités

Aide au quotidien

Préparer les repas, faire le ménage ou s'occuper de démarches administratives... autant d'activités élémentaires qui paraissent impossibles à réaliser pour une personne handicapée, malade ou dépendante. L'auxiliaire de vie assiste, à leur domicile, ces personnes en difficulté dans leur vie quotidienne. Selon leur degré de dépendance, il peut aussi être amené à faire leur toilette, à les habiller et à les alimenter.

Soutien moral et social

Réconforter la personne, la distraire, l'accompagner lors de sorties mais également l'aider à prendre soin de son apparence (coiffure, maquillage, choix des vêtements...). Tout est mis en oeuvre pour stimuler la personne et lui assurer une vie sociale et relationnelle. L'auxiliaire de vie sociale veille au maintien ou au retour à l'autonomie de la personne et évite son isolement.

Observation et prévention

L'auxiliaire de vie sociale repère les capacités et les difficultés de la personne, ses besoins et ses attentes. Il met en oeuvre un accompagnement adapté à sa situation, soit en l'aidant, soit en se substituant à la personne lorsque celle-ci est manifestement dans l'incapacité d'agir seule. Par ailleurs, l'auxiliaire de vie sociale participe à la prévention de la maltraitance sur ces personnes vulnérables.

Où et comment ?

Au domicile

L'auxiliaire de vie exerce au domicile des personnes aidées. Les horaires peuvent être irréguliers, décalés et segmentés. Certains emplois exigent une présence de nuit et/ou le week-end. Certains auxiliaires de vie interviennent auprès de différentes personnes au cours d'une journée. En milieu rural, les déplacements d'un domicile à l'autre peuvent être importants.

Secteur public ou associatif

Plus de 80 % des auxiliaires de vie sociale travaillent dans des associations et des entreprises spécialisées dans l'aide à la personne. Les emplois se situent souvent entre le mi-temps et le temps complet.

D'autres exercent dans le cadre de la fonction publique territoriale. Ils sont employés par les communes et les centres communaux d'action sociale (CCAS). Ce sont des agents sociaux territoriaux recrutés sur concours.

Compétences

Ordonné et méticuleux

Ce métier suppose une bonne condition physique. L'auxiliaire de vie sociale peut, en effet, être amené à soulever des personnes invalides. Autre impératif : ne pas être rebuté par les tâches ménagères. Une hygiène rigoureuse et le goût du rangement sont indispensables, sans oublier la préparation de repas attrayants et diététiques.

Dynamique et à l'écoute

Partageant le quotidien de personnes malades ou handicapées, l'auxiliaire de vie sociale fait preuve d'une grande écoute et de beaucoup de dynamisme pour accompagner ces personnes. Ce métier de contact est le plus souvent choisi par intérêt pour les aspects humains et sociaux. Respect, tolérance, tact et discrétion sont de mise.

Attentif et réactif

Autonome dans son travail, l'auxiliaire de vie sociale fait preuve d'une grande attention et d'une certaine capacité d'initiative face à des situations imprévues. Il favorise le lien avec l'entourage ou le personnel soignant qui intervient auprès de la personne âgée ou handicapée.

Diplômes, certifications

Diplômes et certifications

Important. Le parcours de formation pour accéder à un métier n'est pas toujours celui qu'on imagine ! Des professionnels qui exercent le même métier, ont parfois suivi des parcours de formation différents, sans oublier que ceux qui suivent la même formation n'exercent pas forcément le même métier !

La tendance est à la professionnalisation, même s'il est encore possible d'aborder ce métier sans diplôme. Le Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social spécialité "accompagnement de la vie à domicile", est le diplôme de référence. Mais d'autres diplômes peuvent également permettre d'exercer ce métier.

Après la 3e

- CAP assistant technique en milieux familial et collectif
- CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural
- MC aide à domicile
- Titre professionnel d'assistant de vie aux familles
- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social spécialité "accompagnement de la vie à domicile"

Niveau bac

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne

• Niveau IV : BAC, BT, BP

- [Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Bac pro services aux personnes et aux territoires](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

• Niveau V : BEP, CAP

- [Agent d'accompagnement auprès des personnes âgées et des personnes dépendantes](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Assistant\(e\) de vie dépendance](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Auxiliaire de gérontologie](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [BEP accompagnement, soins et services à la personne](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [CAP assistant\(e\) technique en milieux familial et collectif](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [CAP petite enfance](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Conducteur accompagnateur de personnes à mobilité réduite](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Employé\(e\) familial\(e\)](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [MC aide à domicile](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Surveillant\(e\) - visiteur\(e\) de nuit en secteur social et médico-social](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Titre professionnel assistant\(e\) de vie aux familles](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

Ressources

Autres ressources

Publications Onisep :

- Les métiers du social - Parcours - 2015 - Onisep

Sites internet :

- www.drjscs.gouv.fr/
Portail de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) pour trouver des informations sur le métier, l'emploi et les formations.
- www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne
Rubrique consacrée aux Services à la personne du site de la Direction générale des entreprises : présentation du secteur et des métiers
- www.una.fr
Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles, pour trouver des informations sur le secteur, les formations et des offres d'emploi.
- <http://formationauxiliairedevie.fr/>
Informations sur comment devenir Auxiliaire de vie : cursus, équivalences, débouchés et financements

Vidéos

